

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**DEBAT DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LE RÔLE DES FEMMES DANS LA PROMOTION DE LA
PAIX ET DE LA SECURITE**

DECLARATION CONJOINTE DES A3

New York, le 25 octobre 2018

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite la présidence bolivienne pour l'organisation de ce débat sur le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité.

Elle remercie Madame Mlambo-Ngcuka et Madame Randa Siniora Atallah, pour leurs présentations fort instructives qui renforcent notre conviction selon laquelle il est indispensable de renforcer notre soutien à la contribution des femmes dans la prévention et la résolution des conflits.

Je salue à cet égard, le leadership du Secrétaire Général des Nations Unies, S.E.M. Antonio Guterres, dont le rapport (S/2018/900) dresse un bilan encourageant des actions menées à ce jour par la Communauté internationale, et lance par la même occasion, un appel à poursuivre les efforts visant à replacer la femme au cœur des stratégies de rétablissement de la paix et de la stabilité.

Monsieur le Président,

La présente déclaration, que je fais au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et la Guinée Equatoriale, se veut l'illustration de notre engagement commun à promouvoir le rôle des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le développement économique, à la lumière des priorités stratégiques définies par l'Union Africaine.

A ce stade de mon propos, qu'il me soit permis de féliciter de façon appuyée et très respectueuse, le Président Abiy Ali et le Peuple d'Éthiopie qui viennent de doter ce pays frère d'une présidence occupée par une femme en l'occurrence notre collègue et amie l'Ambassadeur et d'un Gouvernement caractérisée par une parité parfaite entre hommes et femmes. Cela a valeur d'exemple. C'est également le témoignage de ce que le leadership de la femme devient de plus en plus nécessaire et déterminant dans la conduite harmonieuse des affaires du monde. Et comme l'affirme moussa Faki Mahama, Président de la Commission de l'UA, "il importe de veiller au respect de l'égalité des sexes en Politique".

Qu'il me soit également permis de saluer le Président Paul Kagamé, Président du Rwanda et son Gouvernement pour le rôle pionnier qu'ils ont joué à cette fin.

Monsieur le Président,

La présentation faite par la Directrice Exécutive de « ONU Femmes » nous situe sur l'état de mise en œuvre de la Résolution 1325, dix-huit ans après son adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette Résolution est porteuse d'un message fondamental, plus actuel que jamais; à savoir que le rôle participatif des femmes est capital voire décisif dans les processus de paix et les politiques de renforcement de la sécurité de nos Etats.

Aujourd'hui, il est unanimement admis que la restauration de la paix et de la stabilité durables dans un contexte post-crise par exemple, exige une participation active des femmes aux processus politiques de sortie de crise et de consolidation de la paix.

La reconnaissance de cette exigence fondamentale, consacrée par la Résolution 1325, ainsi que les Résolutions subséquentes 1889, 2122, 2242, souligne le leadership des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, en illustrant à suffisance l'engagement résolu de la Communauté internationale à la traduire en actes concrets.

Institution porte-voix d'un continent où des défis persistent quant à l'inclusion des femmes dans les processus de paix, l'Union Africaine souscrit pleinement à cet engagement.

Nos efforts communs doivent, à cet effet, converger vers la matérialisation de ces engagements multilatéraux, en ouvrant davantage les espaces politiques et les processus de paix aux femmes, et en renforçant leur rôle en tant qu'acteur du développement économique et social.

Monsieur le Président,

La tenue du présent débat nous offre l'occasion de livrer deux messages :

D'abord, l'affirmation de l'engagement sans équivoque de l'Union Africaine à œuvrer au renforcement du rôle des femmes dans les processus de paix et de renforcement de la sécurité.

L'objectif principal au niveau continental, au regard de l'Agenda 1325, est en effet d'obtenir des résultats tangibles à travers l'opérationnalisation, des dispositions pertinentes de la Résolution 1325 que comportent les plans nationaux d'action.

La promotion de la parité dans les appareils exécutifs et législatifs, de même que le renforcement du rôle des femmes dans les stratégies de médiation et de prévention, y sont érigés en priorités, qu'il importe désormais de mettre en œuvre de manière diligente en étroite collaboration avec les Nations Unies et d'autres partenaires bilatéraux, notamment « *Femwise-Africa* » et le « *Réseaux des Femmes Leaders Africaines* ».

Ces plateformes veillent, faut-il le souligner, à l'implémentation effective des engagements pris pour l'inclusion des femmes dans le rétablissement de la paix, de la stabilité et le développement durable.

Il faut ajouter à ces plateformes, l'adoption par l'Union Africaine, en mars dernier, du « Cadre des Résultats Continentaux », permettant la collecte de données quantitatives et qualitatives sur la mise en œuvre de la Résolution 1325. Ce cadre continental favorise la formulation et le raffinement de politiques fondées sur des données probantes et reflétant la réalité des femmes sur le terrain.

Monsieur le Président,

Notre deuxième message s'enracine dans notre conviction profonde que la quête de la paix et de la sécurité en Afrique est indissociable d'une lutte sans relâche contre les violences inacceptables subies par les femmes et de leur autonomisation économique.

Je tiens à cet égard, à rappeler l'adhésion de l'UA à la politique de « Tolérance Zéro » contre les violences sexuelles liées aux conflits et dans les Missions de maintien de la paix. A cet égard, des médiateurs ainsi que des dispositifs de soutien basés sur le genre et la participation des femmes ont été déployés dans les Missions d'imposition de la paix en Somalie et au Darfour.

Enfin, l'Union Africaine et ses Etats membres ont mis en place plusieurs programmes qui intègrent des initiatives de consolidation de la paix et d'autonomisation économique au profit des femmes du continent.

Monsieur le Président,

Je voudrais, pour clore mon propos, réitérer notre engagement en faveur de la vision « Femme, Paix et Sécurité » qui occupe une place prioritaire dans l'Agenda 2063 et dans les Architectures africaines de paix et sécurité (APSA) et de Gouvernance (AGA).

Monsieur le Président,

L'Union Africaine continuera de renforcer son partenariat stratégique avec les Nations Unies, à travers une coopération accrue et robuste entre son Conseil Paix et Sécurité et le Conseil de sécurité de l'ONU, pour adresser ensemble les défis les plus pressants. Parmi ceux-ci, figurent en bonne place, la contribution des femmes à la paix et au développement, la lutte contre les ravages causés par les armes à travers l'initiative « *Silencing the Guns by 2020* » et le soutien au financement des opérations africaines de paix.